

# L'intégration dans un bureau de conseil d'une participation publique institutionnalisée :

## Le cas d'Algoé

Paul Sahm

VA APU – promotion 64

Maître de TFE : Emmanuel Martinais (laboratoire RIVES, ENTPE)

Organisme d'accueil : Algoé

### Introduction :

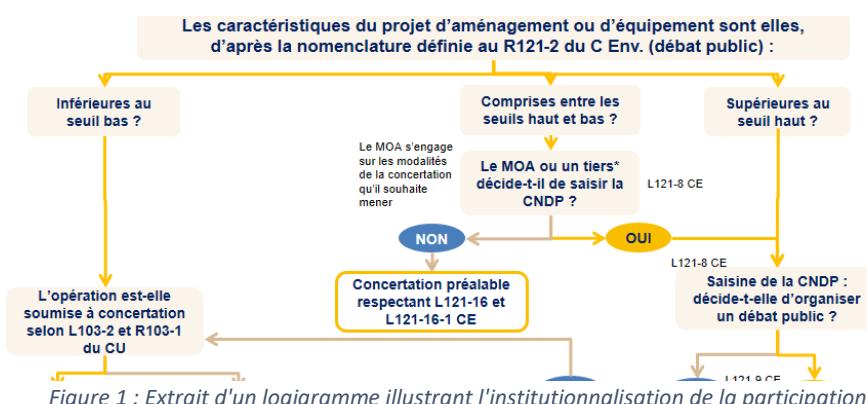
La participation publique est une démarche visant à associer la population à une décision publique. Elle est de plus en plus utilisée, notamment dans le cadre de projets urbains ou de transport. Elle s'est d'abord développée dans les années 1970, portée par des militants et des associations, puis à partir des années 1990, les procédures de participation citoyenne se sont institutionnalisées.

Dans ce contexte-là, les processus et les dispositifs de participation du public se professionnalisent de plus en plus, et notamment dans les sociétés de conseil comme Algoé, qui se spécialisent de plus en plus dans le domaine.

Le questionnement central de ce travail de fin d'études porte sur la professionnalisation de la participation publique, en particulier chez Algoé. Ce mémoire propose donc d'étudier les différents aspects de l'intégration de la participation citoyenne dans l'entreprise, en explorant la problématique suivante :

*Dans quelle mesure Algoé intègre-t-elle la participation et son institutionnalisation dans les compétences de ses consultants ?*

Ce TFE étudie donc comment Algoé intègre l'institutionnalisation de la participation, et donc son aspect réglementaire. La réflexion porte ensuite sur l'intégration de la participation dans les missions d'Algoé, en étudiant les différents dispositifs mis en place dans différents projets, leurs objectifs et leurs enjeux. Enfin, ce mémoire évalue l'importance qu'Algoé donne à ses compétences en concertation, et la volonté ou non de les développer.



## Principaux résultats :

L'institutionnalisation de la participation est intégrée chez Algoé avec différents documents, comme le guide des procédures administratives, recensant au travers de fiches structurées les diverses procédures de démocratie participative. Rédigé pour et par les consultants d'Algoé, il est réservé à un usage interne. Des exemples de comptes rendus de concertation, ou encore de dossiers de concertation d'anciens projets sur lesquels Algoé a travaillé viennent compléter les ressources de l'entreprise sur le sujet de la participation.

Les procédures de participation rencontrées par les consultants d'Algoé sont différentes selon les projets, tout comme les dispositifs, nombreux et variés. Ces derniers peuvent prendre la forme de réunions publiques, ou d'ateliers permettant d'être en plus petit comité. Les formes variées d'ateliers proposées semblent rentrer dans une logique de concurrence sur le marché de la démocratie participative, bien qu'un seul secteur d'Algoé soit positionné dessus.

Si les compétences en participation existent plus ou moins chez les consultants, elles proviennent avant tout de leur cœur de métier, le management de projet, qui a « obligé » Algoé à les développer. Elles restent cependant fortement liées à ce métier, et à la position d'assistant à maîtrise d'ouvrage.

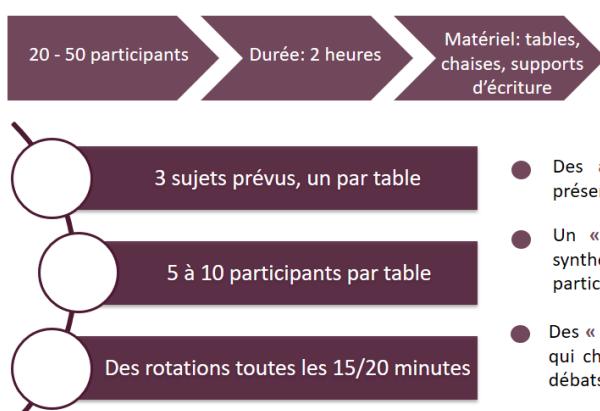
Les objectifs auxquels Algoé doit répondre sont effectivement avant tout ceux des maîtres d'ouvrages, leurs clients, et peuvent parfois être liés à des enjeux politiques, bien que cela ne soit heureusement pas toujours le cas.

La professionnalisation d'Algoé sur le sujet de la participation s'est donc faite un peu « par défaut ». Néanmoins, il semble exister aujourd'hui une volonté de développer ces compétences, bien que certains consultants ne la perçoivent pas réellement, et relèvent un manque de communication sur le sujet. Si effectivement cette volonté existe, comme le disent plusieurs consultants, elle reste très discrète, et ne permet pas à Algoé de donner une véritable image de « professionnel de la participation ».

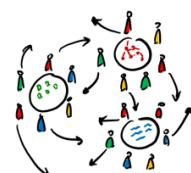
Cette volonté se traduit notamment par le rapprochement d'Algoé avec Menscom, une agence de conseil en concertation, ou par l'intérêt porté aux outils numériques.

## ANNECY

### PRESENTATION DE LA METHODE :



## Le World Café



- Des **animateurs/ facilitateurs** : pour présenter et superviser les débats
- Un « **hôte de table** » : un participant volontaire pour synthétiser les débats et les expliquer aux nouveaux participants à chaque rotation
- Des « **voyageurs** » ou « **ambassadeurs d'idée** » : participants qui changent de table à chaque rotation afin de nourrir les débats

Figure 2 : Un exemple d'atelier mis en place par Algoé